

VAINCRE le chômage



VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°128, FÉVRIER 2024

Repères

P.3

**EMPLOI, CHÔMAGE,
INACTIVITÉ DANS LES
« QUARTIERS PRIORITAIRES »**

Parole de chômeurs

P.4

**UN EMPLOI
À TOUT PRIX !**

Partenaires

P.6

**POUR QU'AUCUN JEUNE
NE SOIT SANS AVENIR**

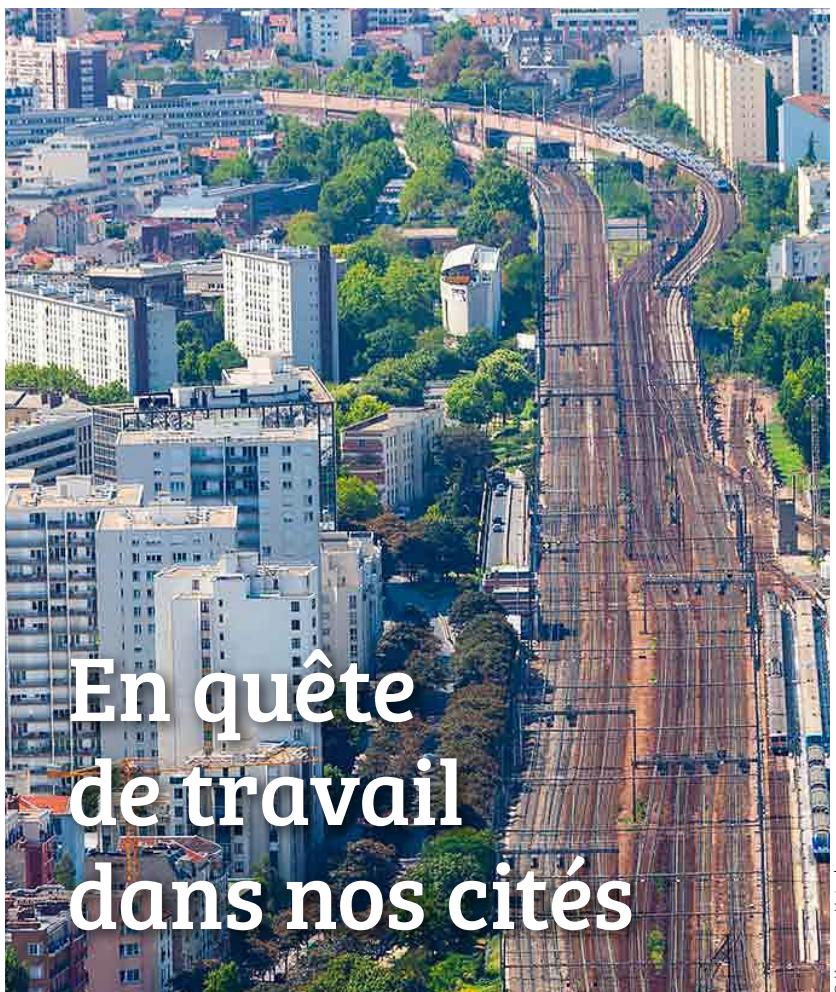
Nous remercions tous les donateurs qui nous ont récemment soutenus et sommes contraints de renouveler notre **appel à dons ou adhésion**. Nous revisitons notre modèle économique et dans l'attente que cela porte ses fruits, nous traversons un virage critique. **Modalités : bas de la p. 8.**

Merci de votre générosité !

L'Edito

Encadrement des « jeunes délinquants » par l'armée pour les « discipliner », travaux d'intérêt général pour punir les parents « démissionnaires »... le plan « anti émeutes » d'Elisabeth Borne donne exclusivement dans l'autoritarisme. Mais qui sont ces jeunes dont la colère destructrice a explosé en juin dernier ? Ont-ils voix au chapitre dans notre société ? « Voir, juger, agir » : la méthode de Jean Rodhain résonne plus que jamais à l'heure où certains choisissent les raccourcis et la stigmatisation. Il nous incombe ainsi de prendre le temps, d'analyser, d'essayer de comprendre. Si l'emploi n'a pas été le moteur de leur révolte, leurs expériences du marché du travail n'en structurent pas moins leur rapport au monde. Il nous incombe d'écouter ces jeunes parler de leurs vécus d'un horizon bouché, marqué par les inégalités territoriales, les discriminations ou encore les mensonges du supposé eldorado de l'auto-entrepreneuriat. Leur rapport à l'emploi est aussi percuté par ce qu'ils voient du combat de leurs parents, ces « premiers – souvent premières – de corvée », aux horaires difficiles et aux bas salaires, salués pendant le covid-19 puis vite oubliés. Voir pour juger de leur soif de justice, d'égalité, de dignité et agir, avec eux, au risque d'un éternel recommencement.

Sophie Rigard, Secours Catholique-Caritas France, Paris



Point de vue d'expert

ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES QPV¹ : LES PRINCIPALES GRILLES DE LECTURE

Enseignant dans plusieurs universités et chercheur associé au Ceraps², Thomas Kirszbaum connaît bien les « QPV ». Il distingue trois types de lecture des difficultés d'accès à l'emploi pour les habitants de ces quartiers.

VLC : Quelles sont les spécificités du chômage dans les QPV ?

Depuis plusieurs décennies, le taux de chômage y est deux à trois fois supérieur à celui des unités urbaines de référence. Le chômage s'était notamment aggravé sous l'effet de la crise économique de 2008, avant de connaître une légère décrue entre 2014 et 2019. Mais la baisse qui accompagne la sortie de crise sanitaire est moins marquée dans ces quartiers qu'ailleurs. Les écarts s'accroissent donc à nouveau.

La pandémie du Covid a néanmoins servi de révélateur du rôle crucial des QPV dans notre économie. Une sorte d'armée de l'ombre venue des quartiers a largement contribué à faire tourner le pays pendant le confinement. Pourtant, les préjugés ont la vie dure sur une supposée « préférence pour l'assistanat » des habitants. Certes, le taux d'activité de la population adulte est inférieur à celui des autres territoires, mais l'inactivité est le plus souvent subie et la dépendance aux aides sociales largement rejetée ou vécue comme un pis-aller. Le non-recours aux droits sociaux est un phénomène massif dans ces quartiers. Comme ailleurs, le travail y demeure une valeur centrale structurant l'identité sociale des individus. Reste que l'accès à l'emploi y est plus compliqué.

VLC : Comment expliquer cela ?

Trois grands registres explicatifs coexistent. Le premier correspond à une vision « déficitaire » des habitants qui ne seraient pas assez employables à cause de leurs manques et handicaps multiples, dont un déficit de formation initiale. De fait, le niveau de qualification est en moyenne plus faible qu'ailleurs dans ces quartiers. Les jeunes sortent plus tôt du système éducatif et ils sont plus exposés au décrochage scolaire. Mais ne généralisons pas : contrairement à leurs parents ou grands-parents, de nombreux jeunes des quartiers (environ 40 % d'une classe d'âge) accèdent aujourd'hui aux études supérieures. Pour autant, les entreprises et intermédiaires de l'emploi continuent de les regarder comme étant inadaptés au monde du travail, dont ils ne maîtriseraient pas les codes à cause d'un manque de « savoir-être ».

Une autre lecture s'intéresse à ce qui fait obstacle à l'accès à l'emploi dans l'environnement des habitants. Divers facteurs entrent en jeu : la faiblesse des réseaux d'interconnaissance avec des personnes extérieures aux quartiers, l'enclavement



© Thomas Kirszbaum

Thomas Kirszbaum

géographique et le manque de transports publics, ainsi que d'autres « freins périphériques » tels que la garde des enfants. L'environnement économique dresse aussi des obstacles. Il y a d'abord la moindre densité d'entreprises situées dans ces quartiers et qui recrutent peu de personnes issues des QPV.

Sous l'effet de l'ubérisation, le statut de micro-entrepreneur – individuel et donc non recruteur – alimente principalement la dynamique de création d'entreprises dans ces quartiers. Les entreprises extérieures aux quartiers, quant à elles, discriminent massivement sur le critère de l'origine ou des convictions religieuses. Les comparaisons internationales montrent que la France est en haut du podium des pays riches en matière de discriminations à l'embauche. Enfin, il y a l'environnement institutionnel : outre les dysfonctionnements de l'école, laquelle détermine pour une bonne part les destinées professionnelles dans un pays qui sacrifie les diplômes, les dispositifs d'insertion fabriquent de nombreux « invisibles ». Leurs critères d'éligibilité, leur instabilité et leur dématérialisation croissante alimentent le phénomène de non-recours.

Une dernière lecture insiste sur les ressources, le dynamisme et les capacités d'entreprendre des habitants des cités. Des enquêtes soulignent l'aspiration fréquente à créer son entreprise, même si les créations effectives sont moins nombreuses qu'ailleurs et que cette aspiration est en partie une réaction aux expériences négatives subies sur le marché du travail classique (discriminations à l'embauche, racisme au travail, mauvaises conditions de travail, faibles salaires...). Une partie des habitants trouve ainsi refuge dans une « économie de la débrouille », en marge du salariat et de la légalité. Au-delà du « deal » se développe une économie informelle (réparations de rue, garde d'enfants, confection de repas ou de bijoux, etc.), soutenue par des liens de voisinage et de reciprocité qui ont toujours existé dans les mondes populaires³.

1. Quartiers Politique de la Ville, dotés par l'État de budgets spécifiques destinés à juguler les inégalités et difficultés qui les caractérisent.
2. Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales, Université de Lille-CNRS-Sciences Po Lille.
3. Cf. les travaux du collectif Rosa Bonheur sur le sujet.

Repères

EMPLOI, CHÔMAGE, INACTIVITÉ DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le présent article traite essentiellement des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville. Dans le cadre de la loi de finances, ils servent de base pour l'attribution d'une partie des crédits budgétaires aux quartiers où la population est la plus pauvre. En effet, un quartier prioritaire (QP) est défini comme une zone urbaine où le revenu moyen par habitant est relativement faible par rapport au reste de la commune et de la France. En 2022, il existait 1500 QP, regroupant 5,4 millions d'habitants. Le taux de pauvreté y était de 43,3 % (au lieu de 14,5 % dans la France entière).

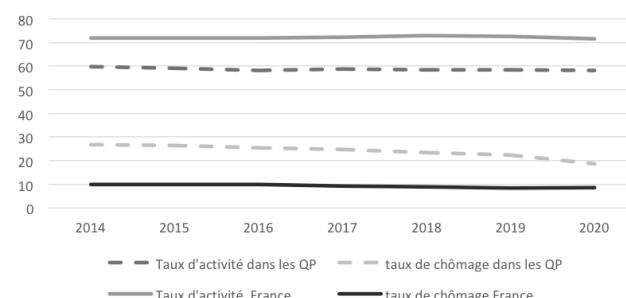
Selon le rapport annuel sur les QP¹, le taux de chômage en 2020 y était de 18,6 %, pour 8,5 % dans le reste de la France. Il faut noter que le chômage des hommes (20,3 %) était supérieur au chômage des femmes (16,7 %), à la différence du reste de la France où les deux taux étaient voisins (respectivement 8,6 et 8,4 %). Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 29 ans était dans les QP de 30,4 %, pour 15,3 % dans le reste de la France. Au cours de l'année 2021, la situation du chômage s'est néanmoins un peu améliorée dans ces quartiers (diminution du nombre de chômeurs de 3,7 %). Mais ces données doivent être complétées par une information sur les inactifs. Dans les QP, pour les personnes âgées de 15 à 64 ans, le taux d'inactivité était de 41,8 %, dont 11 % en formation (y compris scolaire et universitaire) et 30,8 % ni en emploi, ni au chômage, ni en formation. Dans le reste de la France, ces données étaient respectivement de 28,5 %, 12 % et 16,5 %. Elles illustrent les difficultés des habitants des QP. Non seulement, ils sont plus nombreux à rechercher un emploi, mais beaucoup d'autres sont exclus du marché du travail (inactifs).

Pour ce qui est des emplois qu'ils occupaient en 2020, les résidents des QP étaient plus souvent employés ou ouvriers (70,8 % d'entre eux) que les habitants du reste de la France (39,3 %). A l'inverse, ils étaient 2,3 fois moins souvent cadres ou issus des professions intellectuelles et intermédiaires que dans le reste de la France (respectivement 24,5 % et 53,9 %). De plus, 22,5 % d'entre eux étaient employés en intérim ou CDD, pour 12 % dans le reste de la France.

Cependant, les données de Pôle Emploi (PE) montrent que les chômeurs inscrits des QP bénéficient d'un accompagnement dit « global » ou « renforcé », plus souvent que le reste de la population. De plus, les entrées en formation financées par PE sont légèrement plus importantes que pour le reste de la population.

Pour résumer, la situation très défavorable des habitants des QP par rapport à l'emploi est ancienne. Il n'y a pas, à ce jour,

Taux d'activité et de chômage dans les quartiers prioritaires et en France (2014-2020)



Source : Observatoire national de la Politique de la Ville

d'indice d'une amélioration. Le principal problème demeure les inactifs, les « hors radars » des services publics, par exemple, ceux qui ne sont pas inscrits à PE. Une meilleure prise en charge de ces derniers est indispensable. D'autres facteurs que la politique de l'emploi doivent être pris en compte : la ségrégation dans le logement ou l'école et l'insuffisance des moyens de transport entre les QP et les zones d'emploi. Les enquêtes sur la mobilité montrent que les habitants des QP se déplacent quotidiennement sur de plus courtes distances que les autres. Ces déplacements ont lieu beaucoup plus souvent à pied (44,4 %) qu'en voiture (34 %) ou qu'en transport en commun (18 %)².

Dominique Redor

1. Observatoire National de la Politique de la Ville (2022), *Fiches techniques*, disponible sur www.onpv.fr

2. Autres moyens, dont vélos : 3,2 %.

le vrai du faux



Est-il vrai que les jeunes des quartiers prioritaires de la ville sont particulièrement nombreux à être ni en emploi, ni en formation ?

En 2020, parmi les jeunes de 15 à 29 ans habitant en QP, 29,1 % n'étaient ni en emploi, ni en formation (26,5 % en 2019). Cette proportion était de 13,1 % dans le reste de la France (11,3 % en 2019). Néanmoins, pour la population des QP, le diplôme demeure une relative protection contre l'exclusion du marché du travail et de la formation. En effet, 15,1 % de ces habitants de niveau bac+2 et supérieur n'étaient ni en emploi, ni en formation.

Parmi les dispositifs pour aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, les missions locales ont un rôle important. En 2020, 64 000 jeunes des QP ont bénéficié d'un suivi par ces missions, soit 10 % de cette classe d'âge. Un effectif relativement faible au regard des 190 000 jeunes des QP ni en emploi, ni en formation.

D. R.

Parole de chômeurs

UN EMPLOI À TOUT PRIX !

Ils habitent tous deux des cités de banlieue parisienne, l'une est mère de famille, l'autre a 20 ans. Tous deux ont eu des difficultés à trouver ou retrouver du travail, et tous deux ont pu recevoir un soutien concret dans cette quête semée d'embûches. Marie-Louise a reçu l'aide de deux bénévoles d'Atout différence¹; Hamidou est accompagné par un bénévole de sa commune, qui n'est autre que Paul Israël². Comment leurs conditions de vie et leur ancrage territorial jouent-ils sur leur recherche d'emploi ?

MARIE-LOUISE EST DEVENUE CONSEILLÈRE À L'EMPLOI POUR PÔLE EMPLOI

Marie-Louise, comment avez-vous connu Atout Différence ?

En 2017, j'étais à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans. J'en ai parlé avec le Père Akmal de la paroisse St Jean XXIII à Val-de-Fontenay. Ce dernier m'a parlé d'Atout Différence, une association qui accompagne les chercheurs d'emploi, grâce à un réseau de bénévoles, qui en plus de leur activité professionnelle, consacrent de leur temps libre à cet accompagnement en leur prodiguant des conseils et en partageant leur expérience professionnelle et leur réseau de connaissances.

Qu'est-ce qu'Atout Différence vous a apporté ?

Sans hésitation, je répondrais la confiance avant tout. Lorsque j'ai contacté Atout Différence, je doutais énormément de mes compétences. Je recherchais un emploi administratif de préférence dans une structure à vocation sociale. Une marraine et un parrain d'Atout Différence, Isabelle et Sébastien, m'ont accompagnée. Les échanges que nous avons eus ont permis d'identifier que l'une des raisons de ma perte de confiance était ma peur de la bureautique. En effet, lors des entretiens d'embauche, je me retrouvais en concurrence avec d'autres candidats plus jeunes qui semblaient plus à l'aise avec l'informatique.

Grâce à l'accompagnement d'Atout Différence, j'ai pu mettre mon CV à jour et le rendre plus attrayant et j'ai pu avoir un avis et des conseils avant l'envoi des lettres de motivations, ainsi qu'un soutien moral lorsque les réponses étaient négatives. A chaque fois, ils étaient là pour me soutenir. J'ai également pu faire les démarches pour suivre une formation à la bureautique.

1. Atout différence est une association locale de Fontenay-sous-Bois (94), fondée et présidée par Jacques Fertil.

2. Paul Israël est président du CCSC et directeur de publication de *Vaincre le chômage*.

Cet accompagnement a porté ses fruits, puisque j'ai trouvé un emploi et j'ai commencé mon nouveau poste de conseillère à l'emploi pour les entreprises à Pôle Emploi le 2 janvier 2024.

Que retirez-vous de cette expérience d'accompagnement ?

J'en retire plus qu'un bon souvenir. Grâce à Atout différence, j'ai repris confiance en mes aptitudes et j'ai retrouvé un emploi. Des problèmes de santé sont venus se rajouter et m'ont ralenti dans ma recherche d'emploi. J'ai particulièrement apprécié d'être accompagnée à mon rythme sans être jugée par des gens bienveillants qui prenaient de mes nouvelles et ont su trouver les bons mots au bon moment.

Mon dernier mot, c'est de dire merci à Atout Différence car ce n'est pas évident de se sentir intégrée lorsque l'on vient d'une autre culture.

HAMIDOU, LA QUÊTE D'UN JEUNE ÉLECTRICIEN DES TARTERÊTS³

Je suis venu en France à 17 ans et j'ai presque 21 ans. J'habite chez mes parents aux Tarterêts, à Corbeil-Essonnes. Il y a un an, j'ai eu mon CAP d'électricien. Ensuite, j'ai cherché du travail et cherché encore, mais je ne trouvais rien dans mon domaine et pas trop loin de chez moi. Comme je n'ai pas le permis voiture, c'est compliqué d'aller travailler très loin et pour l'instant, je n'ai pas les moyens de déménager, de quitter le foyer familial et de vivre seul. Mais j'ai toujours voulu déménager. Du coup, mon père m'a aidé pour travailler dans son entreprise à Villabé, comme manutentionnaire. Je ne voulais pas rester sans rien faire.

Avez-vous été accompagné pour trouver un emploi d'électricien ?

Non, comme électricien sans expérience, j'ai d'abord été seul pour chercher. Puis, grâce à un monsieur qui m'aidait dans ma scolarité (mon français n'était pas encore très bon), j'ai pu rencontrer Paul Israël. Paul m'a indiqué une formation à la SNCF pour y être électricien et Pôle Emploi me payait pour cette formation. Mais au bout de deux mois, j'ai été radié parce que mon titre de séjour avait expiré, et ma formation a été stoppée.... Dès que mon titre de séjour a été renouvelé, je suis retourné à Pôle Emploi pour me réinscrire, mais mes droits ne sont toujours pas ré-ouverts. J'ai demandé un rendez-vous avec un conseiller, mais cela fait deux semaines et je n'ai pas encore de réponse. Franchement, j'ai besoin d'être réinscrit et j'ai travaillé pendant plus de 12 mois depuis mon

3. Les Tarterêts est un quartier QPV de Corbeil-Essonnes (91).



© Hamidou Diop

Hamidou Diop

CAP, dans deux entreprises (livraison de repas à domicile et manutention), mais je ne perçois rien actuellement...

Chercher du travail en vivant aux Tarterêts, ça change quoi ?

C'est très compliqué. Je préfère ne pas mettre mon adresse sur mon CV, pour que les gens ne se fassent pas une idée négative de moi. Pour mettre le plus de chance possible de mon côté, j'ai aussi créé un petit site internet pour me faire connaître en espérant recevoir des offres d'emploi. Le monsieur qui m'a aidé dans ma scolarité m'a aidé pour faire ce site. Et j'ai eu des propositions, mais ces emplois étaient toujours trop éloignés de chez moi. Heureusement que Paul m'aide aussi. Il me transmet des offres d'emploi, par exemple. Il est vraiment gentil... Pour nous, les jeunes, c'est vraiment difficile. On ne recrute pas les jeunes, les employeurs préfèrent prendre des gens plus âgés.

Que faudrait-il changer ?

Donner aux gens la possibilité de trouver du « taf ». Avec Pôle Emploi, on ne trouve pas de travail. Et les jeunes d'ici, s'ils ne trouvent pas de travail, ils peuvent faire n'importe quoi. Actuellement, je ne peux pas retourner dans la dernière entreprise où j'étais avant l'expiration de mon titre de séjour ; j'ai essayé, mais ils m'ont dit qu'il y avait une baisse d'activité. Pour moi, il n'y a pas de sous-métier. Mais j'aimerais gagner ma vie comme électricien pour utiliser mon diplôme.

**Entretiens réalisés par Jacques Fertil
et Marie-Ève Humery**

L'éclairage de

SÉBASTIEN, accompagnateur

« Atout Différence » de Marie-Louise

Comment s'est passé l'accompagnement de Marie-Louise ?

Marie-Louise a dû faire face à beaucoup d'événements, notamment le départ de son fils et ses problèmes de santé ; je n'ai pas tout de suite pris conscience de leur importance. Il a alors été précieux de croiser ma perception avec celle d'Isabelle qui l'accompagnait également afin de trouver la bonne attitude, les bons mots pour aider Marie-Louise à reprendre confiance malgré la fatigue et les problèmes de transport. C'est une très belle expérience et je suis heureux si j'ai pu aider Marie-Louise à retrouver un emploi.

Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Je considère qu'aider mon prochain et ne pas laisser des personnes au bord de la route est mon devoir en tant que chrétien. Marie-Louise est pleine de ressources et a su agir pour sortir de cette période difficile. Tant mieux si je l'ai aidée, mais elle doit son succès avant tout à elle-même.

Place des partenaires

POUR QU'AUCUN JEUNE NE SOIT SANS AVENIR

Les jeunes de milieu défavorisé sont les premières victimes d'un marché du travail qui, en France, ne dispose que d'un emploi disponible pour 10 à 15 personnes au chômage. Mais ce n'est pas fatal.

Les jeunes de milieu défavorisé sont les premières victimes d'un marché du travail qui, en France, ne dispose que d'un emploi disponible pour 10 à 15 personnes au chômage. En 2020, le taux de chômage des 15-29 ans s'élevait à 16 %, et 33 % pour les non-diplômés. Oui, notre société tolère qu'un jeune non diplômé sur trois se considère sans avenir. Et quand ils ont un emploi, ces jeunes sont souvent enfermés dans des conditions de travail qui offrent peu de perspectives, n'assurent pas l'accès à une autonomie et usent les corps et les esprits. Des conditions héritées de leurs parents, eux-mêmes confrontés aux emplois précaires et non qualifiés.

On entend dire que ces jeunes ne voudraient plus travailler. Mais de quels emplois parlons-nous ? Des expérimentations comme l'école de production Eccofor à Dole ou les Territoires zéro chômeur de longue durée montrent que lorsqu'il s'agit d'emplois décents et utiles (et sans barrière à l'entrée quant au diplôme, à l'expérience professionnelle, etc.), ces jeunes sont majoritairement partants.

Ces projets et d'autres aussi montrent qu'il faut du temps et des étapes pour accéder à l'emploi de manière durable. Une étape est de recréer la confiance. La confiance en soi : « Ce qui est difficile, c'est que je manque encore de confiance en moi, dit une militante d'ATD Quart Monde. Ce qui me donne de la force, c'est de pouvoir compter sur d'autres personnes. » La confiance dans les autres aussi, car les jeunes de milieu



© Claude Chevassu, ATD Quart Monde

Formation professionnelle à l'école de production ECCOFOR à Dole

défavorisé se sentent abandonnés par une société¹ qui, au lieu de tenir ses multiples promesses de s'attaquer aux discriminations, au chômage et à la pauvreté, enferme chacun dans une vision individualiste qui est une impasse pour le plus grand nombre.

Une autre étape est de faire vivre sur le lieu de travail une instance où la parole des jeunes est sollicitée et entendue à égalité avec celle des autres salariés, un lieu ressource où pouvoir penser ensemble le travail (à la fois l'employabilité des personnes et l'employeurabilité de l'entreprise).

Faire que la vie change en mieux, pour ces jeunes et pour tout le monde, devrait être l'objectif des politiques de l'emploi. Ce ne sera possible qu'en associant tout le monde à la réflexion, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces politiques.

Jean-Christophe Sarrot, responsable du Département Emploi-formation d'ATD Quart Monde

1. Lire « [Discriminations et politisation ordinaire dans les quartiers populaires. Une absence de débouchés hautement inflammable](#) », par la sociologue Marion Carrel le 30 novembre 2023 sur le site Metropolitiques.

Actualité du chômage



© Marcus Aurelius / Pexels

Entre mars 2022 et juin 2023, 50 entreprises ont signé un « acte d'engagement » pour soutenir l'emploi des

Une charte pour les salariés seniors

salariés de plus de 50 ans. À l'initiative du Groupe L'Oréal et du Club Landoy, cette charte vise des améliorations sur le recrutement, la formation, le maintien dans l'emploi, l'accompagnement des évolutions de carrière, le bien-être au travail, le départ à la retraite et la sensibilisation aux stéréotypes liés à l'âge. La proportion des seniors est

certes appelée à augmenter nettement au cours des prochaines décennies, et elle constitue une part importante des chômeurs de longue durée, mais face au fort taux de chômage des jeunes issus des quartiers populaires (deux fois supérieur à celui des autres jeunes), une initiative similaire à leur endroit pourrait être imaginée.

Un point de vue, une voix

DES JEUNES EN QUÊTE DE STABILITÉ ET DE SENS PAR LE TRAVAIL

Patrice Gaudin est depuis 2014 curé de la Paroisse « Le Christ-Ressuscité », à Bondy-Nord (93), ensemble urbain de 10 000 habitants, au sein d'une commune qui en compte 53 342 au total, répartis en 90 nationalités différentes.

Selon moi, les émeutes de juillet 2023 ne sont pas en lien direct avec le chômage. Les tribunaux ont d'ailleurs révélé, après coup, que nombre d'émeutiers disposaient d'un emploi. Dès lors, ces émeutes m'apparaissent plutôt comme des sortes « d'insurrections de la faim », dans un contexte de fins de mois rendues encore plus difficiles par l'inflation.

A Bondy, le fléau du chômage – qui n'a pas baissé ces derniers mois – touche massivement les jeunes qui représentent un tiers de la population. Parmi ceux qui travaillent, l'emploi précaire et instable est dominant, il est faiblement rémunéré et sa localisation est éloignée du lieu d'habitation. A contrario, les emplois stables sont hyper-valorisés en termes d'aspiration sociale.

Selon mes observations de terrain, les dispositifs publics d'aide à l'emploi et aux chômeurs sont actifs, et nombre d'associations spécialisées les complètent par un énorme travail. Je mesure que les obstacles pour trouver sa place sur le marché du travail tiennent principalement – mais attention aux généralisations – à des carences en matière de niveau d'éducation qui peuvent se traduire par un manque de confiance en soi, générant de



Père Patrice Gaudin

la difficulté à pouvoir s'engager. Je suis sûr, dès lors, que la dimension humaine est à placer au centre du dispositif. À partir du respect dû à la personne, il s'agit non pas d'imposer des « parcours d'emploi » plus ou moins rigides, mais de stimuler la capacité à créer du chercheur d'emploi, qui est toujours un chercheur de sens, et de susciter et rejoindre ce qui est en mesure de le rendre fier, de mettre le jeune sur la route de ses rêves !

A Bondy, où la référence à Dieu, quel qu'il soit, est très largement partagée (et la laïcité mal comprise !), les jeunes sont à la recherche d'une forme de rationalité et assoiffés d'écoute. Reste à les aider à trouver une signification : celle d'un travail qui n'a pas comme but exclusif de favoriser la possession de biens matériels, mais qui peut comporter une dimension d'utilité pour soi et pour autrui, et de service, pour dépasser l'échelle limitée de l'ego. Les Chrétiens ont à dire cela. Avec d'autres, ils le disent, et quand les jeunes le reçoivent, c'est une forme de communion qui s'établit !

**Propos recueillis par M. Jean-Michel Péry,
bénévole, Secours Catholique-Caritas France, Paris**

La boîte à outils



Pour mieux connaître les banlieues

Les réalités des quartiers populaires sont souvent méconnues de ceux qui n'y vivent pas eux-mêmes. Et les médias, lorsque ça « flambe », en donnent une vision très stéréotypée et « sensationnaliste », voire voyeuriste. L'association Métropop' ! fait un travail de terrain pour faire évoluer les représentations sur les

banlieues et valoriser la mémoire de ces quartiers. Dans un registre plus quantitatif, cf. le site de l'Observatoire national de la Politique de la Ville, dont des fiches thématiques éclairantes ; ce qui n'exclut pas un besoin d'études ou de fictions plus qualitatives pour mieux comprendre de l'intérieur ce qui se vit dans les « quartiers ». L'ouvrage *Cœur de banlieue* (David Lepoutre, 1997) ou le film culte de Mathieu Kassovitz, *La haine* (1995), ont marqué leur temps, et tant d'autres depuis...

David Lepoutre

Un nouveau logo !

Le collectif ayant produit le Livre Blanc "Paroles de chômeurs" (janvier 2022) poursuit activement ses travaux (tribune dans les médias, groupes de travail), et se dote d'un logo illustrant notre volonté commune d'informer, d'alerter et d'agir.



La parole est à vous...

Dans le n°127 de VLC (novembre 2023), nous lancions un « courrier des lecteurs ». Vos messages sont toujours les bienvenus par courriel à : ccsc.vlc@gmail.com.

La vie associative

LE GROUPE « FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT DE CHERCHEURS D'EMPLOI »

À l'initiative du CCSC et de son président, Paul Israël, le Collectif pour la parole de chômeurs, animé par José Dhers, a élaboré il y a deux ans un Livre blanc éponyme, diffusé à 10 000 exemplaires. Prolongeant cette belle dynamique, deux groupes de travail ont vu le jour, l'un sur les dimensions spirituelles de l'accompagnement des chercheurs d'emploi, porté par Jacques Fertil, l'autre, que j'anime, sur la formation à cet accompagnement.

Ce dernier groupe réunit Alain Liebermann (Solidarités Nouvelles face au Chômage), Michel Joncquel de l'Union Nationale des Acteurs de Parrainage de Proximité, Charlotte Penot pour le Collectif ALERTE¹, Jacques Fertil (Atout Différence) et moi-même (Visemploi), ces deux associations locales proposant des accompagnements de demandeurs d'emploi.

Notre groupe « formation » a produit une fiche présentant les différentes étapes de la conception et du processus permettant la mise en œuvre de telles formations. Elle répond à des questions de fonds : pourquoi, par qui et avec qui les conduire. Elle présente également des étapes-clés : l'accueil et l'écoute, l'accompagnement lui-même, le partage d'expériences et l'évaluation. Faciliter la sollicitation des pouvoirs publics en vue d'une habilitation et d'un agrément des organismes désirant s'impliquer est un autre objectif que poursuit cet outil. Cette fiche, qui a été soumise à chaque membre du collectif, vise enfin une mutualisation des expériences et des pratiques entre les membres de notre collectif national.

Car quelles que soient les qualités et compétences des bénévoles se dévouant dans nos associations, nous pensons



© Visemnloj

qu'on ne s'improvise pas « accompagnant ». Pour autant, chacune des associations membres du collectif « Pour la Parole de Chômeurs » ont un savoir-faire spécifique et une expérience dont il nous paraît tout à fait souhaitable de faire profiter l'ensemble de nos structures.

Lors de la réunion du collectif du 6 février 2024, un plan d'actions sera proposé afin de poursuivre nos travaux.

Paul de Viguierie

1. ALERTE est un réseau de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion.

Edition

VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas, 106 rue du Bac, 75007 Paris.

Rédaction

Directeur de publication : Paul Israël. **Rédactrice en chef** : Marie-Ève Humery. **Comité de rédaction** : José Dhers, Jacques Fertil, Dominique Fontaine, Fiston Massamba, Jean-Pierre Pascual, Jean-Michel Pery, Dominique Redor, Bruno Thomasset, Paul de Viquerie.

Impression

ANNAIS ESAT, 125-131 av. Louis Roche, 92230 Gennevilliers

Merci à tous les contributeurs de cette édition

José Dhers, Jacques Fertil, Patrice Gaudin, Marie-Ève Humery, Michel Jonquel, Thomas Kirszbaum, Jean-Michel Péry, Jean-Christophe Sarrot, Sophie Rigard, Paul de Viguierie.





Participez à
Vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à :

CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS
IBAN : FR21 2004 1010 1235 2671 1X03 303
<https://ccscfrance.com>

Madame Monsieur

Votre nom

Votre prénom

Adresse

E-Mail Téléphone

Abonnement Don

Adhésion à l'association : 35 €